

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: CARE PLUS ANTI INSECT DEET SPRAY 40%

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0009

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012123-0000

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 2 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 2 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 5 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 5 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 5 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 6 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 7 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 7 |
| 6. Autres informations | 7 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|--|
| CARE PLUS ANTI INSECT DEET SPRAY 40% |
| INSECT REPELLENT TROPICAL SPRAY 40% DEET |
| QUITMO ANTI-INSECT 40% DEET |
| TRAVELDEET 40% SPRAY |
| HEMA ANTI-INSECT SPRAY DEET 40% |
| WIBRA ANTI-INSECT SPRAY DEET 40% |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Primmed BV |
| | Adresse | De Huchtstraat 14 1327 EE Almere Pays-Bas |
| Numéro de l'autorisation | FR-2017-0009 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | FR-0012123-0000 | |
| Date de l'autorisation | 22/06/2017 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 24/12/2024 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | TROPENZORG B.V. |
| Adresse du fabricant | DE HUCHTSTRAAT 14 1327 EE ALMERE Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | NIVERPACK BV ARTEMISWEG 111 8239 DD LELYSTAD Pays-Bas |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide |
| Nom du fabricant | VERTELLUS PERFORMANCE MATERIAL INC |
| Adresse du fabricant | 2110 HIGH POINT ROAD NC 27403 GREENSBORO États-Unis |
| Emplacement des sites de fabrication | 2110 HIGH POINT ROAD NC 27403 GREENSBORO États-Unis |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------------|-------------------------|----------------------|------------|-----------|------------|
| N,N-diéthyl-méta-toluamide | N,N-diethyl-m-toluamide | Substance active | 134-62-3 | 205-149-7 | 38,8 |
| Ethanol 96% avec 5% IPA | Ethanol 2-propanol | Substance non active | 64-17-5 | 200-578-6 | 56,999 |

2.2. Type de formulation

| |
|------------------------------|
| AL (liquide prêt à l'emploi) |
|------------------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence

| | |
|-----------------------------|---|
| Mention de danger | Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Conseils de prudence | Ne pas respirer les vapeurs. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. |

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif contre les tiques et les moustiques pour l'homme

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP19 - Répulsifs et appâts |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Répulsif contre les tiques et les moustiques pour l'homme. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Culex spp Nom commun: Moustiques Culicidae Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Anopheles spp Nom commun: Moustiques (Culicidae) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: Moustiques (Culicidae) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: Tiques Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Extérieur Intérieur dans des endroits bien ventilés et extérieur. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation sur la peau |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: 1,67 µL/cm ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 1,67 µL/cm ² 1 fois par jour pour les adultes et les enfants de 13 ans et plus |

| | |
|--|---|
| | <p>Temps de protection contre les moustiques : 8 heures</p> <p>Temps de protection contre les tiques : 4 heures</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Grand public (non professionnel) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacons PEHD de 8 mL à 200 mL avec vaporisateur |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer sur les différentes parties du corps le nombre de pulvérisations suivant :

- Adulte et enfant >12 ans : 13 pour la tête et le cou, 4 par main, 6 par pied. Ne pas appliquer plus de 1 fois par jour.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits biocides.
- Appliquer le produit en petite quantité et avec précaution sur les parties exposées; étaler uniformément le produit sur la peau.
- Porter des pantalons longs et/ou une chemise à manches longues.
- Ne pas appliquer sous les vêtements.
- Pulvériser à au moins 15 cm de la peau, ne pas pulvériser directement sur le visage.
- Si utilisé en combinaison avec une crème solaire écran total, appliquer d'abord la crème solaire, puis attendre 30 minutes avant d'appliquer le produit.
- Pour protéger le visage des piqûres d'insectes, d'abord pulvériser ou répandre une petite quantité du produit dans la paume de la main, puis étaler sur le visage.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser chez les enfants de moins de 13 ans.
 - Ne pas utiliser plus d'une fois par jour.
 - Éviter le contact avec les yeux, les muqueuses, le nez, les lèvres et la peau lésée.
 - Ne pas appliquer le produit sur des endroits où, de par la flexion des articulations, de nombreux plis cutanés apparaissent; donc ne pas appliquer par exemple dans les creux des genoux et des coudes.
 - Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
 - Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon avant de manger ou de boire.
 - L'utilisation du produit est déconseillée aux groupes sensibles tels que les femmes enceintes ou allaitantes.
 - Laver la peau traitée quand la protection contre les moustiques ou les tiques n'est plus indispensable ou en cas d'irritation.
 - N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
 - Ne pas inhaler le produit.
 - Tenir hors de portée des enfants.
 - Éviter tout contact avec des plastiques (comme les montures de lunettes), les vêtements synthétiques/en cuir et les surfaces laquées.
- Il est recommandé aux utilisateurs de produits à base de DEET de consulter les consignes de l'Organisation mondiale de la Santé lors de leur voyage à l'étranger

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- La durée de conservation du produit est de 5 ans dans son récipient d'origine.
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C

6. Autres informations

-